PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : 001421187

NATURE DU CONTROLE	DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle volontaire complet	03/11/2026	51723 / 1

INSTALLATION DE CONTROLE

N° D'AGREMENT : S035F335

RAISON SOCIAL :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE
ADRESSE : 5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

IDENTITE DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 035T1267

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VEHICULE

N° Immatriculation	Date C.I.	Date 1ere circulation
HA-909-SP	10-12-2024	10-12-2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	ABS

N° de série dans la série du type	Energie
VF1RDA00173871210	GO

Kilométrage au compteur	Désignation commerciale
18714	MASTER

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

DIAC

ADRESSE : 42 RUE DES HAUTES MARCHES

37520 LA RICHE

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit volontaire qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu pa le Code de la route.
En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier de la réalisation des obligations imposées par le code de la route.

DEFAUTS OU ANOMALIES CONSTATES

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances majeures

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G)

Défaillances mineures

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (G,C,D,ARG,AR,ARD)

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		3			2	
Force	540		524	289		286
Force roue/roue	540		524	289		286
Taux			72			
Frein de stat.						
Force	250					227
Taux			21			
Pesée du véhicule		1394	2253		859	
Suspension						
Efficacité	69		69	39		38
Dissymétrie		0			3	
Dérive	+5.0					
Feux de croisement	+0.1					-2.8

Opacité des fumées (<=0.13m-¹) C1:<0.10 C2:<0.10

DUPLICATA